



Modalités des inscriptions en ligne

Lycée Mémona Hintermann Affejee

Rentrée 2023-2024



Informations générales

L'inscription au lycée Mémona Hintermann Affejee sera réalisée depuis votre compte Educonnect, à partir du **mardi 27 juin à 16h30 jusqu'au mardi 4 juillet 2023 à 12h**.

Nous vous invitons fortement à vérifier dès maintenant la validité de votre compte Educonnect ou de demander vos codes d'accès auprès de l'établissement d'origine de l'élève.

Aucun document papier ne sera accepté: toutes les pièces justificatives et documents sont à déposer en ligne.

Étape 1 : Accéder au compte Educonnect

1. Connexion depuis Métice : <http://metice.ac-reunion.fr>

2. Cliquer sur le bouton Educonnect.



3. Sélectionner votre profil : “Responsable d’élève”.



4. Saisir votre identifiant et mot de passe du compte puis cliquer sur “se connecter”.



R
P
A Responsable d'élève

Je me connecte avec mon compte ÉduConnect

Identifiant Identifiant oublié? →

Identifiant au format p.nomXX

Mot de passe Mot de passe oublié? →

Se connecter



Étape 2 : Procédure pour l'inscription en ligne

1. Une fois sur la page d'accueil de votre compte, cliquer sur le bouton **"Inscrire"** pour accéder au service.
2. Bien vérifier toutes les informations concernant l'affectation, puis cliquer sur **"j'inscris mon enfant"**.
3. Vérification de toutes les informations sur la formation de l'enfant (langues, options,...) puis cliquer sur **"étape suivante"**.
4. Vérification de la fiche de renseignements parents, puis celle de l'élève.
5. Mettre à jour les informations si besoin : coordonnées, adresse postale, adresse mail...
6. Ajouter une photo d'identité récente de l'élève sur sa fiche et sélectionner son régime.
7. A la fin de ces étapes, cliquer sur **"valider"**.



Étape 3 : Transmission des pièces

- Il vous sera demandé de téléverser plusieurs pièces justificatives sur l'espace en ligne. Toutes les pièces sont **obligatoires** pour finaliser votre inscription.
- Télécharger les fiches à compléter selon la situation de l'élève:
 1. Fiche d'urgence pour les demandes d'aménagements ou informations médicales à communiquer.
 2. Fiche intendance pour les élèves externes boursiers uniquement, les demi-pensionnaires et internes.

Une fois renseignées, elles doivent être également téléversées sur l'espace en ligne.

- **Toutes les pièces justificatives et les fiches renseignées doivent être téléversées au plus tard le 4 juillet 2023 à 12h.**
- En cas de difficultés, vous pouvez contacter l'établissement au 02 62 98 24 25.